

Article spécialisé

## **Passer l'automne sans accident**

*Moudon, 21.09.2023* – Le temps presse, de nombreuses machines et toute la capacité de transport sont mobilisées. Tout le monde espère que les perturbations et les pannes seront évitées - on ne veut même pas penser aux accidents. Compter sur la chance ne suffit pas, le respect de quelques principes importants contribue à un automne sans accident.

### **Éviter le stress**

La pression du temps, la distraction et la fatigue augmentent le taux d'erreurs. Une concentration totale et une conduite anticipée et réfléchie sont les meilleurs moyens d'arriver à destination en toute sécurité. En cas de panne, la situation est de toute façon tendue. Il est alors utile de garder la tête froide, de faire un arrêt de sécurité et de "réfléchir avant d'agir". Des pauses suffisantes sont nécessaires pour rester concentré sur son travail.

### **Créer des conditions optimales**

Les combinaisons de véhicules doivent être compatibles. Les freins des remorques doivent être entretenus et testés périodiquement. Les dispositifs d'éclairage et les marquages défectueux doivent être réparés immédiatement. Être prêt à partir signifie vérifier les points suivants : Rétroviseurs correctement réglés, vitres et feux propres, éclairage en état de marche, test de freinage. Pour sa propre sécurité, la devise est "déjà attaché ?" - la ceinture de sécurité devient un moyen de sauver sa vie en cas d'urgence !

### **Planifier l'itinéraire**

Vu la densité du trafic actuel, il peut être tout à fait judicieux de réfléchir au choix de l'itinéraire et au moment du trajet (heure de pointe). Au lieu d'attendre longtemps pour accéder à une route très fréquentée avec un train de remorques et de prendre de grands risques en la traversant, il vaut peut-être la peine de faire un petit détour.

Les manœuvres de dépassement dangereuses provoquent régulièrement des accidents graves. Hors des agglomérations, le dépassement des véhicules plus rapides doit être facilité de manière appropriée, par exemple en roulant sur le bord droit de la route ou en s'arrêtant sur des aires d'évitement.

### **Faire preuve d'égards**

Si de nombreux trajets sont prévus dans un quartier d'habitation, une brève information des riverains peut prévenir des réactions désagréables. Il est recommandé de limiter les travaux de récolte au strict nécessaire le dimanche et la nuit.

Les personnes à pied ou à vélo se plaignent souvent des conducteurs de tracteurs qui passent à toute vitesse à côté d'eux, même sur des routes étroites. A pleine vitesse, ces gros véhicules peuvent faire peur et, dans le pire des cas, de telles situations peuvent s'avérer mortelles.

Les conducteurs de véhicules agricoles doivent être particulièrement attentifs aux usagers de la route plus vulnérables, comme les piétons et les cyclistes, et réduire leur vitesse de manière appropriée.

### **Arrimer la charge**

Les marchandises en vrac peuvent déborder des ridelles en cas de freinage brutal. En ne chargeant pas outre mesure, on court moins de risques.

Seules des sangles d'arrimage en nombre suffisant et en bon état permettent de transporter en toute sécurité de grandes balles ou des paloxes. Sur la route, il est interdit de transporter des charges sur des engins de levage frontaux.

### **Nettoyer la route**

Lors des travaux dans les champs en automne, de la terre peut se répandre davantage sur la route, ce qui entraîne des dérapages dangereux, surtout en cas d'humidité.

Selon l'art. 59 de l'OCR, les roues et les outils portés doivent être nettoyés avant de quitter le champ afin d'éviter de salir inutilement la route. Si de la terre se répand malgré tout sur la route, les autres usagers de la route doivent être immédiatement avertis et la voie de circulation doit être nettoyée sans délai, donc encore en cours de travaux.

Si les travaux sur le terrain sont effectués par une entreprise de travaux agricoles, il convient de clarifier au préalable par contrat qui se charge du nettoyage de la route.

### **Contact pour toute question :**

Didier Banderet  
Conseiller en sécurité  
Didier.banderet@bul.ch  
021 557 99 18



Les routes sales doivent être nettoyées immédiatement avec des moyens appropriés.